

CAP agricole

Certificat d'Aptitude
Professionnelle agricole

Condition d'accès :

- *Vous êtes **demandeur d'emploi** ou **salaire**
- *Entretien de motivation, réunion information collective, tests de positionnement français / mathématiques .

Votre statut :

- *Vous serez **Stagiaire de la formation continue**
- Orienté par la Mission locale (- de 26 ans).
- Sur prescription du Pôle emploi, DE, Plie, Cap emploi (+ de 26 ans)
- Salariés CIF (Congé Individuel de Formation).

La formation :

- *La formation est **prise en charge**
- par le Conseil Régional
- ou par les Fonds de formation
- ***A charge du stagiaire** : EPI (chaussures + gants), matériel d'écriture, clé USB, calculatrice.

Alternance :

- ***980h de formation au CFPPA** et **315h** de stages professionnels dans une exploitation agricole en relation avec votre projet
- ***Calendrier** : Septembre à mai

Examens :

- *Formation en **Unités Capitalisables (UC)**
- *Evaluations en **situations professionnelles**

Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricole
88, chemin des Maures - BP 50099
06602 ANTIBES Cedex

Téléphone : 04 92 91 02 33

Télécopie : 04 93 33 79 05

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.vertdazur.educagri.fr



MÉTIERS DE L'AGRICULTURE PRODUCTIONS HORTICOLES

Orientation Agriculture Biologique - Diplôme national de niveau V

ARC - Action de Renforcement vers la Certification

Le **C.A.P.a. spécialité « Métiers de l'Agriculture » en Productions Horticoles** est une formation professionnelle permettant l'acquisition de savoirs et savoir-faire pour réaliser l'ensemble des **opérations techniques** liées à la **culture de plantes en pleine terre ou en pots, de fruits, légumes, fleurs coupées et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation.**



Le projet

- **S'insérer rapidement** dans le secteur de **l'horticulture et du maraîchage**
- Poursuivre vos études dans des **formations professionnelles.**

Les débouchés

Ouvrier qualifié dans des entreprises/exploitations de production de légumes, fleurs, plantes vertes, ou végétaux de pépinières.

La Formation

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances techniques, professionnelles et pratiques.



Capacités professionnelles :

- **CP4** : Réaliser des travaux sur les végétaux
- **CP5** : Réaliser des travaux de suivi des cultures
- **CP6** : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, bâtiments, équipements et installations
- **CP7** : Valorisation et vente des produits de l'entreprise

Capacités générales :

- **CG1** : Agir dans des situations de la vie sociale
- **CG2** : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- **CG3** : Interagir avec son environnement social
- **Accompagnement dans le cadre de l'ARC** : Français / Mathématiques